

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
Le lundi 9 septembre 2024 à 19h00

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE août 2024
4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS
5. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE
6. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES
 - 6.1 Dépôt et acceptation de la liste des déboursés au 6 septembre 2024
 - 6.2 Adoption du Règlement numéro 551-B modifiant le Règlement numéro 551 sur la gestion contractuelle
 - 6.3 Répartition de la composition des sous-catégories d'immeubles non résidentiels
 - 6.4 Contribution de la Municipalité à la construction d'une piste à rouleaux au parc 3R
 - 6.5 Contribution de la Municipalité pour l'installation de mobilier urbain en périphérie de la piste à rouleaux
7. SÉCURITÉ PUBLIQUE
8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)
 - 8.1 Octroi du contrat de reconstruction du fossé nord de la rue Gobeil
 - 8.2 Droit de passage du Club Quad Sherbrooke Ascot Corner pour la saison 2024-2025
 - 8.3 Droit de passage du Club de motoneige Harfang de l'Estrie pour la saison 2024-2025
 - 8.4 Octroi d'un mandat de contrôle qualitatif des matériaux - Réfection de ponceaux 13e rang
9. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE
10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME
11. CULTURE, LOISIRS ET COMMUNICATION
 - 11.1 Octroi d'une subvention dans le cadre de l'appel de projets culturels réalisé en 2022
12. VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE
 - 12.1 Appui à la CDSE - Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés 2025

13. VARIA
14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
15. LEVÉE DE LA SÉANCE

PROCÈS-VERBAL SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Procès-verbal de la réunion ordinaire, tenue par le conseil municipal de Stoke à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 403, rue Principale, le lundi 9 septembre 2024 à 19h00. Sont présents, les conseillères et conseillers Mélissa Théberge, Denis Pagé, Steeves Mathieu, Lucie Gauthier, Daniel Dodier, Yannick Bédard.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est présidée par le maire Luc Cayer et Jonathan Lemaire, greffier-trésorier adjoint, est également présent et agit comme secrétaire. Le maire ayant constaté le quorum, il ouvre la séance à 19h00.

Résolution
2024-09-149

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Denis Pagé :

D'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-09-150

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU MOIS DE août 2024

Il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire 12 août 2024 et de la séance extraordinaire du 19 août 2024 avec dispense de lecture, copies de ceux-ci ayant dûment été distribuées à tous les membres de ce conseil avant la tenue des présentes, tous s'en déclarent satisfaits et renoncent à sa lecture.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Quatre personnes assistent à la séance. Aucune question n'est posée.

5. DÉPÔT DU RAPPORT DE CORRESPONDANCE

Le greffier-trésorier adjoint dépose le rapport de correspondance reçue entre le 9 et le 30 août 2024. La correspondance et ledit rapport peuvent être consultés au bureau municipal pendant les heures régulières d'ouverture (sur demande par courriel)..

6. ADMINISTRATION, RESSOURCES HUMAINES ET FINANCES

Résolution
2024-09-151

6.1 Dépôt et acceptation de la liste des déboursés au 6 septembre 2024

Il est proposé par le conseiller Yannick Bédard :

DE déposer la liste des déboursés au 6 septembre 2024 au montant de 414 107,85 \$;

ET D'accepter le paiement des opérations courantes au montant de 62 092,77 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-09-152

6.2 Adoption du Règlement numéro 551-B modifiant le Règlement numéro 551 sur la gestion contractuelle

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du 12 août 2024 à l'effet que sera présenté pour adoption le Règlement numéro 551-B modifiant le Règlement numéro 551 sur la gestion contractuelle.

ATTENDU QUE la modification permet de se conformer à la Loi édictant la Loi visant à protéger les élus municipaux et à favoriser l'exercice sans entraves de leurs fonctions et modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal afin de favoriser :

- les biens et les services québécois ou autrement canadiens et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec ou ailleurs au Canada pour les contrats sous le seuil obligeant l'appel d'offres public;

- la rotation des éventuels cocontractants à l'égard de tels contrats lorsque ceux-ci comportent une dépense égale ou supérieure à 25 000 \$, mais sous le seuil obligeant l'appel d'offres public;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Denis Pagé

D'adopter le *Règlement numéro 551-B modifiant le Règlement numéro 551 sur la gestion contractuelle* dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-09-153

6.3 Répartition de la composition des sous-catégories d'immeubles non résidentiels

ATTENDU les dispositions de l'article 244.64.1 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Yannick Bédard

DE répartir la composition des sous-catégories d'immeubles résiduels comme suit :

- immeubles de 2 logements;
- immeubles de 3 logements;
- immeubles de 4 logements;
- immeubles de 5 logements;
- immeubles de 6 logements et plus;

DE répartir la composition des catégories d'immeubles comme suit :

- terrains vagues desservis;

ET DE transmettre la présente résolution à JP Cadrin et associés évaluateurs agréés afin de réaliser les travaux requis à la préparation du rôle d'évaluation 2025-2027.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-09-154

6.4 Contribution de la Municipalité à la construction d'une piste à rouleaux au parc 3R

ATTENDU la résolution numéro 2021-10-296 en date du 4 octobre 2021;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier cette dernière;

ATTENDU la demande de la CDSE de contribuer au projet d'installation d'une piste à rouleaux et d'aménagement d'un sentier multifonctionnel au parc 3R pour un montant de 18 000 \$;

ATTENDU QUE la somme de 18 000 \$ a été transférée à la CDSE en date du 9 novembre 2022 à partir des projets structurants via le volet municipal du FRR de la MRC du Val-Saint-François (années 2020 et 2021);

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu

D'abroger la résolution 2021-10-296 afin de refléter la réelle contribution de la Municipalité à la construction d'une piste à rouleaux au parc 3R.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-09-155

6.5 Contribution de la Municipalité pour l'installation de mobilier urbain en périphérie de la piste à rouleaux

ATTENDU la résolution 2021-10-296;

ATTENDU la demande de la CDSE de contribuer au projet d'installation d'une piste à rouleaux et d'aménagement d'un sentier multifonctionnel au parc 3R pour un montant de 29 000 \$, le tout selon le montage financier préliminaire déposé le 23 septembre 2021;

ATTENDU QU' un montant de 11 000 \$ a été versé à même le Fonds de parcs et terrains de jeux (FPTJ) en novembre 2022 à cette fin;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu

D'autoriser la CDSE à utiliser le montant de 11 000 \$ à même le Fonds de parcs et terrains de jeux (FPTJ) pour l'achat et l'installation de mobilier urbain en périphérie de la piste à rouleaux au parc 3R.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. SÉCURITÉ PUBLIQUE

8. TRAVAUX PUBLICS (VOIRIE, BÂTIMENTS ET ESPACES VERTS)

Résolution
2024-09-156

8.1 Octroi du contrat de reconstruction du fossé nord de la rue Gobeil

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à un appel d'offres public pour la reconstruction du fossé nord de la rue Gobeil;

ATTENDU QU'au terme de la démarche, 6 soumissions conformes ont été déposées;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires requis ont été prévus au plan triennal d'immobilisation de 2024;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu

D'accorder le contrat pour la reconstruction du fossé nord de la rue Gobeil à Excavation A.R. Valois inc. au montant de 97 702,91\$ avant les taxes, le tout conformément à la soumission déposée le 29 août 2023;

ET D'affecter le Règlement d'emprunt numéro 612 au paiement des sommes requises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Poste de dépense : 03-310-06-521

Résolution
2024-09-157

8.2 Droit de passage du Club Quad Sherbrooke Ascot Corner pour la saison 2024-2025

ATTENDU la demande du Club Quad Sherbrooke Ascot Corner de permettre les traverses sur divers chemins et intersections municipaux;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Daniel Dodier

D'autoriser le Club Quad Sherbrooke Ascot Corner à traverser les chemins et intersections municipaux conformément à la demande déposée le 20 août 2024 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-09-158

8.3 Droit de passage du Club de motoneige Harfang de l'Estrie pour la saison 2024-2025

ATTENDU la demande du Club de motoneige Harfang de l'Estrie de permettre les traverses sur divers chemins et intersections municipaux;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Mélissa Théberge

D'autoriser le Club de motoneige Harfang de l'Estrie à traverser les chemins et intersections municipaux conformément à la demande déposée le 21 août 2024 dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Résolution
2024-09-159

8.4 Octroi d'un mandat de contrôle qualitatif des matériaux - Réfection de ponceaux 13e rang

ATTENDU QUE la Municipalité a procédé à une demande de prix pour le contrôle qualitatif des matériaux;

ATTENDU QU'au terme de la démarche, une soumission conforme a été déposée;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires requis ont été prévus;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Steeves Mathieu

D'accorder le contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux à Les services EXP inc. au montant de 12 610\$ avant les taxes, le tout conformément à la soumission déposée le 16 août 2024;

ET D'affecter le Règlement d'emprunt 612 au paiement des sommes requises.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Poste de dépense : 03-310-06-521

9. HYGIÈNE DU MILIEU, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

10. AMÉNAGEMENT ET URBANISME

11. CULTURE, LOISIRS ET COMMUNICATION

Résolution
2024-09-160

11.1 Octroi d'une subvention dans le cadre de l'appel de projets culturels réalisé en 2022

ATTENDU l'appel de projet réalisé en 2022 par le Comité culturel;

ATTENDU QUE l'un des projets retenus par le Comité culturel a été suspendu en 2022 par le demandeur qui se dit maintenant prêt à réaliser son projet;

ATTENDU QUE le Comité culturel et la direction générale souhaitent maintenir et honorer sa recommandation d'octroi de la subvention;

ATTENDU QUE les crédits budgétaires requis sont disponibles;

En conséquence, il est proposé par le conseiller Denis Pagé

D'accorder une subvention au montant de 4 575 \$ à AnHibou (Annie Bouchard) pour son projet Tour de chant, processus artistique se concluant par une soirée spectacle en chansons et en poèmes ouverte à tou(te)s les citoyen(ne)s de Stoke;

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

12. VIE SOCIALE ET COMMUNAUTAIRE

Résolution
2024-09-161

12.1 Appui à la CDSE - Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés 2025

ATTENDU QUE la Corporation de développement socio-économique de Stoke (CDSE) souhaite déposer un projet au Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés 2025:

ATTENDU QUE ce projet de 12 rencontres a pour but, entre autre, de couper l'isolement social chez nos aînés tout en leur offrant des activités stimulantes;

ATTENDU QUE la CDSE a besoin d'une preuve d'appui de la Municipalité afin de déposer leur demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés 2025.

En conséquence, il est proposé par la conseillère Lucie Gauthier

D' appuyer la Corporation de développement socio-économique de Stoke dans leur demande d'aide financière au Programme Nouveaux Horizons pour les aînés 2025.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

13. VARIA

14. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Cinq citoyens sont présents. Les questions portent sur les sujets suivants:

- Règlement de zonage;
- Remplissage en milieux humides.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller Daniel Dodier propose de lever la séance à 19h21.

Luc Cayer
Maire

Jonathan Lemaire
Greffier-trésorier

Je, Luc Cayer, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro _____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du Code municipal.

Luc Cayer
Maire